



FICHE DE RENSEIGNEMENTS SEJOUR INTERCOMMUNAL A MANOSQUE

11-15 ans

Du 30 avril au 04 mai 2018

Les inscriptions pour ce séjour sont ouvertes à partir du 12 février jusqu'au 12 avril 2018 inclus

Une priorité est accordée aux familles qui résident sur une des six communes membres du SIVOM de Villefranche-sur-Mer

Vous avez inscrit votre enfant au séjour à Manosque soit par internet soit au guichet du SIVOM (notamment pour les familles bénéficiant de chèque ANCV ou CCSS), merci de bien vouloir remplir cette fiche et la transmettre par mail avec les pièces demandées à : jeunesse@sivom-villefranche.org

PARTICIPANT

NOM :

TAILLE :

PRENOM :

POINTURE :

AGE :

POIDS :

Informations sur les tarifs à titre indicatif:

-Allocataires CAF : tarif plancher du séjour : **89.55 €** tarif plafond du séjour : **350.40 €**
-Allocataires autres organismes : tarif plancher du séjour : **230.15 €** tarif plafond du séjour : **577.35 €**

Pièce obligatoire à transmettre:

Certificat médical de non contre-indication à la pratique des activités de pleine nature

-Soit au directeur lors de la réunion préparatoire du 13 avril 2018

-Soit par mail à : jeunesse@sivom-villefranche.org

Lieux et horaires de ramassage BUS			
INSCRIPTION OBLIGATOIRE SUR INTERNET OU AU GUICHET DU SIVOM			
- Villefranche-sur-Mer	8 h 45	- Cap d'Ail	9 h 15
Arrêt Bus Carrefour de l'Octroi		Base nautique	
- Saint-Jean-Cap-Ferrat	9 h 00	-Eze village	9 h 30
Office de tourisme en face de la pépinière		A côté de la place	
- Beaulieu-sur-Mer	9 h 15	- La Turbie	9 h 45
Casino de jeux		Sous la Mairie	

RETOUR le vendredi 4 mai à La Turbie, arrêt de bus sous la Mairie à 16h00.

Réunions préparatoires OBLIGATOIRES :

1/ Parents et enfants : Vendredi 13 avril à 18 h 00 à la Mairie de Villefranche-sur-Mer

2/ Uniquement les enfants : Mercredi 18 avril à 18 h 00 à la Mairie de Beaulieu-sur-Mer

TROUSSEAU, PROJET EDUCATIF, PLANNING, SONDAGE DE SATISFACTION à télécharger sur : www.sivom-villefranche.org

A-----, le ---/---/-----Signature :



La Turbie